

PREPARATEURS DE COMMANDES

PUBLIC

Demandeurs d'emploi disposant d'une expérience dans le magasinage et la préparation de commande sans certifications

CERTIFICATIONS

Titre: préparateur de commande en entrepôt

RESUME DE L'ACTION

Accompagnement court (4 mois) de demandeurs d'emploi sans titres ou diplômes leur permettant d'accéder à l'emploi dans le domaine du magasinage.

L'accompagnement est assuré par un organisme de formation à bas seuil d'accès (IFREP) et connaissant bien les problématiques de l'insertion, en relation avec le centre AFPA qui assure la mise en place des sessions de validation.

AVEC QUI ?

ANPE - AFPA - IFREP

DURÉE DE L'ACTION

4 mois chaque année -Deux années

FINANCEMENT

DDTEFP

LES RÉSULTATS

Action 2006/2007

18 personnes accueillies

6 dossiers déposés et personnes accompagnées

5 validations totales

OUTILS

Convention DDTEFP - IFREP

CONTEXTE

Beaucoup de demandeurs d'emploi demeurent dans les fichiers de l'ANPE par absence des certifications (Cariste ou titre professionnel) exigées par les employeurs alors qu'ils disposent d'expériences et que des entreprises de logistique et de transport s'installent dans le département et recrutent.

HISTORIQUE DU MONTAGE ET DE LA MISE EN OEUVRE

INITIATIVE ET DÉROULEMENT

Origine: 2006; A l'occasion de leurs relations courantes, la DDTEFP et l'ANPE constatent l'importance des demandeurs d'emploi qui ne peuvent accéder aux opportunités d'emploi de magasinage par absence des certifications exigées pour les exercer.

De plus, l'IFREP avait réalisé une étude de besoin en rencontrant une majorité d'employeurs, dans la perspective de proposer au Plan régional de formation, une action dans ce domaine des préparateurs de commande.

Phase 1: Choix de l'IFREP pour garantir des délais de réalisation de l'action, courts. Elaboration de la convention DDTEFP-IFREP à partir des attentes et des propositions de la DDTEFP. Objectif 10 personnes.

Phase 2: Invitation par SMS des candidats sélectionnés par l'ANPE à partir des codes ROME et de la durée d'expérience connue. Information collective co animée par l'ANPE, l'AFPA et l'IFREP - 18 personnes intéressées.

Phase 3: Accompagnement par l'IFREP pour la recevabilité et pour la préparation du DSPP et de la session de validation organisée par le centre AFPA.

Phase 4: Renouvellement de l'action en 2007/2008 pour un effectif de 10 à 14 personnes en y incorporant un module de mise à niveau sur informatique.

OU EN EST ON AUJOURDHUI ?

PERSPECTIVES

Action 2006/2007

6 personnes accompagnées

5 validées

GROUPE PROJET

Pas de groupe projet ni de comité de pilotage - La convention est surveillée dans le cadre des relations bilatérales entre la DDTEFP et l'IFREP.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

RESSOURCES PRÉEXISTANTES

La proximité est assurée par la présence locale de l'IFREP et du centre AFPA, disposant du plateau technique.

L'IFREP est un organisme maîtrisant les problématiques d'insertion et investi dans la professionnalisation des préparateurs de commande.

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LE SERVICE PUBLIC

DDTEFP

Capacité à monter une action simple et rapide en articulant les interventions successives de l'ANPE, de l'IFREP et de l'AFPA.

Elaboration d'une convention comportant un cahier des charges précis, réduisant les régulations ultérieures.

ANPE

Sélection et invitation, plutôt que convocation des candidats.
Organisation de l'information collective dans ses locaux.

AFPA

Organisation de la session de validation dès la fin de l'accompagnement.

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LES PARTENAIRES

IFREP

Co animation des informations collectives avec l'ANPE.

Prise en compte des problématiques des publics et adaptation du contenu de l'accompagnement pour la seconde année en y incorporant la maîtrise de l'informatique.

RISQUES IDENTIFIÉS ET OBSTACLES FRANCHIS

Sans objet

A RETENIR POUR TRANSFÉRER

Action simple à concevoir et à monter.

Le chaînage ANPE, IFREP, AFPA pour la tenue du délai de 4 mois

CONTACTS

Pascale RUDEAUX

Valérie DUCHÊNE

Monique NEVEUX

DDTEFP 02/54/53/80/20

IFREP

AFPA